

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole Publique La Gâtinelle	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	34 route de Bressuire 79430 La Chapelle St Laurent	18 juin 2018

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Me Drots Mr Verrier Me Grimaud Mr Sourisseau (exc)	Président(e) - Tatesausse Sylvie Enseignants - Anne Baudu - Marie Small - Marina Brosseau - Audrey Marrolleau	Mr le maire : Jean-Yves Bilheu Adjointe aux affaires scolaires : Me Gauvrit	

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Audrey Marrolleau
Rappel :

Ordre du jour

1. **Actions pédagogiques + projet pédagogique**
2. **Sécurité PPMS**
3. **Jardin**
4. **Interactions avec les partenaires sociaux**
5. **Travaux (remerciement et demande)**
6. **Equipe pédagogique et effectifs année scolaire 2018 2019**
7. **Réflexion / inscription d'enfants hors commune**

1. Actions pédagogiques passées et à venir

Actions pédagogiques écoulées

Ecole et cinéma

Les élèves de GS CP CE1 et CE2 sont allés au cinéma « le Stella » à Moncoutant pour visionner 3 films dans l'année scolaire. Cela a été l'occasion de voir trois styles de cinéma : « Shaun le mouton » film d'animation avec des personnages en pâte à modeler, « Katia et le crocodile » un film en noir et blanc des années 60 et « Robin des bois » film de 1938 où tous les élèves se sont identifiés à Robin des bois. L'équipe enseignante remercie l'association des parents pour leur soutien financier dans cette action pédagogique.

Spectacles de l'agglo :

Les élèves de CM sont allés voir un spectacle « Gotha » au théâtre de Bressuire.

Les élèves de GS CP CE1 et CE2 ont pu assister à un spectacle de plein air à La Chapelle St Laurent le mardi 22 mai. Ce spectacle intitulé « Du vent dans les plumes » de la compagnie Volubilis mélangeait théâtre et danse. Les élèves ont suivi Madame Madame qui les a entraînés aux alentours de la place de l'église en semant des grains de maïs pour retrouver son cygne.

Les élèves connaissent maintenant le ballet du « Lac des cygnes » car le spectacle y faisait référence. Ils ont ainsi écouté et regardé en classe des extraits du ballet sur la musique de Tchaïkovski.

Exposition « Arts Sciences et Littérature »

Les classes de TPS PS MS, de GS CP CE1 et de CE1 CE2 ont participé au projet destiné aux écoles publiques de la circonscription de Bressuire sur le thème « Arts, sciences et littérature ».

Les élèves de la classe de Marie Small ont réalisé des boîtes à trésor qui rassemblaient toutes les observations, les éléments que les élèves avaient pu récolter au fil des saisons à la vallée verte (éléments naturels, dessins d'observation, photos). Ils ont aussi peint l'arbre au fil de saisons.

Les élèves de GS CP CE1 ont réalisé des films d'animation avec des graines.

Les élèves de CE1 CE2 ont travaillé autour du ver de terre et des albums de Tatsu Nagata. Ils ont réalisé une exposition sous forme de cartes mentales et de productions plastiques rassemblant tout ce qu'ils avaient appris sur le ver de terre.

Pour clore ce projet, les élèves de la classe de Marie Small et de Sylvie Tatesausse sont allés visiter l'exposition qui a eu lieu à Moncoutant au château de Genève en profitant du bus dédié aux trajets piscine pour les GS CP CE1.

Rencontre Usep

Maternelle :

Les élèves de TPS PS MS ont participé au « Printemps des maternelles » le 22 mai, rencontre qui regroupait plusieurs écoles maternelles de la circonscription de Bressuire.

Ils ont aussi réalisé une rencontre Usep avec leurs correspondants de Chiché le mardi 12 juin à La Chapelle St Laurent.

Petit tour Usep :

Suite à leurs projets « sécurité routière à pied, en vélo » et « Apprendre à porter secours », les élèves de GS CP CE1CE2 ont participé au « Petit tour usep » à la vallée verte, rencontre proposée par l'usep départemental. Les élèves ont pu réinvestir leur connaissance à travers des ateliers de maniabilité avec le vélo mais aussi avec des karts prêtés par le comité USEP, des relais avec le vélo, des parcours en bike and run. Ils ont aussi réalisé une randonnée de 4 kms à travers les sentiers de la Chapelle St Laurent. Une classe de Clessé et une autre de l'Absie étaient aussi présentes sur le site.

Actions pédagogiques à venir :

Spectacle de fin d'année sur le thème du jardin

Chansons, danses, théâtre feront l'objet d'un beau spectacle de fin d'année qui se déroulera sur l'espace pelouse à côté du parking de l'école le dimanche 24 juin.

Matinée passerelle :

Le lundi 25 juin, de 9h30 à 11h45, tous les élèves de l'école vont aller dans leur classe supérieure. Cette organisation permet de proposer une matinée passerelle aux futurs élèves de PS accompagnés d'un parent, de les accueillir et leur présenter leur future classe, les différents coins jeux, des ateliers de motricité. Les futurs 6^e seront accueillis par la directrice et échangeront sur leurs angoisses de futurs collégiens ainsi que sur les différents changements qu'occasionneront cette rentrée au collège.

Projet d'école :

La directrice rappelle que l'équipe enseignante a élaboré un nouveau projet d'école portant sur 3 ans. Elle énonce les différentes actions recherchées avec l'équipe enseignante.

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Créer des outils de liaison inter-cycles pour les enseignants : les progressions (eps, anglais, littérature)

Créer des outils de liaison inter-cycles pour les élèves : le cahier mémoire de la classe : Mise en place d'outils « passerelle », cahiers évolutifs qui suivent chaque tranche d'âge (littérature, poèmes, sciences, parcours culturel, parcours citoyen,...)

L'autonomie des enfants à travers le jardin de l'école.

1. Apprendre à observer les besoins du jardin (arrosage, désherbage)
2. Apprendre à arroser et à désherber les plantations sans les abîmer
3. Mettre en œuvre des groupes d'entretien du jardin

Ambition 2 : Accompagner l'élève

L'interdisciplinarité à travers le jardin de l'école

En classe : recherche documentaire en lien avec le projet / Productions orales et écrites

Partenariat avec la bibliothèque

Création d'outils pour accueillir les élèves primo-arrivants dans la classe

Semaine des cultures et langues étrangères

Ateliers cuisine/dégustation des plats étrangers
Ateliers autour des chansons et danses étrangères
Apprentissage de mots / expressions étrangères
Bain de langage (vidéo, album...) en mélangeant les élèves des différentes classes

Ambition 3 : Ouvrir l'Ecole

Accueillir les familles des primo- arrivants

Livret d'accueil donné à l'arrivée de l'élève.
Echange convivial autour d'un café proposé le jour de la décharge de direction de la semaine de la rentrée et à l'arrivée des primo-arrivants dans l'année.

Mieux communiquer avec les familles des primo-arrivants grâce à l'entraide des parents

Constituer un groupe de parents référents volontaires pour aider les parents étrangers à mieux s'intégrer, à comprendre le fonctionnement de l'école (papiers administratifs) à mieux

communiquer

Mise en place d'un moment d'échange convivial autour d'un « café des parents

Participation aux commémorations des guerres

Pour les élèves du ce1 au cm2 :

Histoire : étude des guerres

EMC : les symboles de la République, le devoir de mémoire

Intervention des anciens combattants en classe

Intervention d'un collectionneur d'objets de guerre

Préparation d'un texte à lire ou à réciter lors de la cérémonie

Apprentissage de la Marseillaise

2. Sécurité PPMS

Nous avons réalisé un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité) où tous les élèves se sont échappés de l'école le 28 mai 2018.

Les élèves ont été informés auparavant par leur enseignante de la conduite à tenir s'ils devaient s'échapper de l'école.

Les élèves de la classe de Marie Small sont sortis sans bruit par la porte de la bibliothèque. Ils ont bien marché le long du trottoir dans le calme. Ceux de GS CP CE1 ont commencé à sortir dans le calme par la baie vitrée de la classe du bas. Certains élèves de CM ont perturbé le déroulement de l'expérience en mimant une tuerie et en marchant bruyamment.

La directrice avait pris les clés de la salle omnisports, lieu où tous les élèves s'étaient rassemblés. Un temps d'échange par petits groupes a été réalisé dans l'après-midi pour insister sur l'importance de sortir sans bruit et sans mime de situation armée de la part des CM pour ne pas faire peur aux plus petits. Les élèves semblent avoir compris.

3. Jardin

Les élèves ont planté et semé différentes graines (carottes, radis, fèves, cornichons, courgettes, patates douces, betteraves, oignons, tomates, poivrons...) Le jardin est une réussite. Toutes les classes se sont investies. Les élèves vont régulièrement arroser si besoin, enlever de petites herbes, observer les plantations et les petites bêtes telles que les pucerons, les fourmis, les vers de terre et les limaces.

Cette année, l'école a travaillé en relation avec le troc plants organisé par Familles Rurales.

Tous les élèves ont donc réalisé des plants qu'ils ont ensuite étiquetés et arrosés. Tous les plants ont été échangés à la vallée verte le samedi 27 mai. Plusieurs familles se sont déplacées et ont pu acquérir de nouveaux plants.

L'exposition sur le ver de terre, les boîtes à trésor et les productions plastiques étaient exposées sous le préau de la vallée verte.

Les élèves ont fait visiter leur jardin aux personnes présentes et cela a été l'occasion d'échanger. Cette expérience a été appréciée de tous.

4. Interactions avec les partenaires sociaux

Bibliothèque :

Les classes vont à la bibliothèque pour prendre le temps d'écouter une histoire racontée par la bibliothécaire et vont visiter l'exposition « Des livres jeunesse très natures » de Thierry Dedieu.

CME :

Les élus au conseil municipal enfant de l'école se sont impliqués dans les différents projets. Ils ont bien communiqué sur l'animation « Place aux enfants » du 27 mai et ont donné envie aux autres élèves d'y participer.

Mme Gauvrit ajoute que cette journée a été une réussite, que les enfants de la commune ont bien participé.

5. Travaux (remerciement et demande)

L'équipe enseignante remercie les employés municipaux pour le tracé des lignes dans les cours de récréation ainsi que la mise en place du panier de basket.

La directrice demande aux élus le changement de la structure en bois située dans la cour de la maternelle. En effet, celle-ci est en bois et est mise en place depuis plusieurs années. Elle devient dangereuse pour les enfants. Mr le maire annonce qu'il en parlera avec la commission sécurité.

Elle souligne aussi que le muret qui soutient le bac à sable s'effrite et demande sa consolidation. Une liste des travaux à effectuer sera envoyée à la mairie.

Mme Tatesausse demande si les placards du Tape resteront sous le préau de la cour du bas et s'il serait possible d'aménager des étagères pour ranger les ballons de basket, de foot et les raquettes de tennis de table.

Concernant le jardin des petits, Marie Small annonce qu'il manque de la terre pour les plantations réalisées dans le jardin. La solution sera de rehausser les bacs avec une autre épaisseur de troncs et pouvoir ainsi ajouter de la terre. Madame Small souhaiterait des troncs pour faire des sièges. La directrice demande aux représentants de la mairie un système de fermeture de l'espace jardin pour assurer la sécurité.

6. Equipe pédagogique et effectifs année scolaire 2018 2019

L'équipe pédagogique ne changera pas l'an prochain, excepté la décharge de direction mais cette personne n'est pas nommée pour le moment.

A l'heure actuelle, les effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont les suivants :

15 CM2

11 CM1

19 Ce2

8 Ce1

9 CP

15 GS

8MS

8 PS

+1 en sept et 4 en janvier

Soit 93 élèves à la rentrée et 97 en janvier

L'équipe enseignante réfléchit à la meilleure répartition possible et en informera les familles dès qu'elle aura statué.

7. Réflexion / inscription d'enfants hors commune

L'équipe enseignante souhaiterait partager sa réflexion sur le refus de scolariser des élèves hors commune à l'école publique.

En effet, une demande a été faite par une maman qui souhaite scolariser ses deux enfants à l'école publique de La Chapelle St Laurent. La directrice raconte les faits pour que les parents d'élèves soient eux aussi au courant :

Cette femme vient de divorcer et a deux enfants qui sont scolarisés à l'école publique de

Moncoutant jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle habite à Laubreçais et souhaite inscrire ses deux enfants à l'école publique. Elle ne les inscrira pas à l'école publique de Clessé car ce sont ses parents qui habitent à La Chapelle qui s'occuperont des enfants à 9h et à 16h30 puisque cette maman travaille tôt le matin.

Les enseignantes demandent à la municipalité de faire preuve d'un peu de souplesse quant à cette demande d'inscription pour plusieurs raisons :

1. Cela ne changera rien au niveau de l'école de Clessé, elle ne perdra pas deux élèves car la maman veut absolument mettre ses enfants à l'école à La Chapelle st Laurent.
2. Si elle ne peut inscrire ses enfants à l'école publique, elle ira les inscrire à l'école privée.
3. Cette maman a une soeur (Madame Guillot) qui a un enfant de trois ans Eliot , qui va être scolarisé en septembre. Il est venu aux portes ouvertes de l'école. Si l'inscription des enfants de Me Leveau est refusée, sa soeur qui veut mettre Eliot dans la même école que ses cousins ne viendra pas non plus à l'école publique...
4. L'école publique peut donc perdre 3 futurs élèves si cette demande d'inscription est refusée.

La directrice explique que par conséquent, l'écart entre les deux écoles se creuse car les parents qui veulent scolariser absolument leurs enfants à La Chapelle les inscrivent à l'école privée par défaut sous prétexte de cette "loi". Au fur et à mesure, l'école privée voit ses effectifs grossir grâce à tous ces élèves hors commune, hors de La Chapelle st Laurent (7 classes contre 4 à l'école publique). Madame Tatesausse demande alors au maire s'il savait combien d'enfants des communes environnantes sont inscrits à l'école privée. La directrice ajoute ensuite que l'école privée a l'avantage d'une classe par niveau contrairement à l'école publique qui a des cours doubles voir triples en fonction des années. Cela fait un argument supplémentaire pour les parents nouveaux arrivants qui hésitent entre les deux écoles.

Madame Tatesausse termine son exposé en parlant au nom de toutes les enseignantes de l'école : « Nous aimons notre métier, nous menons des projets pédagogiques intéressants, nous ne souhaitons pas voir notre école publique mourir. C'est aussi votre rôle de soutenir l'école publique. Nous souhaitons une égalité entre les deux écoles au niveau des inscriptions scolaires hors commune. »

Après avoir écouté attentivement la réflexion, Mr Bilheu annonce qu'une quarantaine d'élèves hors commune sont scolarisés à l'école privée, qu'il a bien conscience que la commune paie des frais de scolarité pour ces élèves hors commune, qu'il a bien compris l'enjeu de la demande et qu'il mettrait cette demande à l'ordre du jour au conseil municipal du mercredi 20 juin.

Fait à La Chapelle St Laurent

Le 20 juin 2018

La présidente du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance

Sylvie Tatesausse

Audrey Marolleau